

Le projet d'antenne-relais génère de mauvaises ondes

Comme promis, le maire de Peri, Xavier Lacombe, a reçu au village les membres du collectif qui s'est récemment constitué dans la commune, en opposition à l'implantation d'une antenne-relais sur le site de San Larenzu Vecchiu.

Une réunion à laquelle participaient également des représentants d'associations de défense du patrimoine et de l'environnement, une partie du conseil municipal et des techniciens de l'opérateur téléphonique concerné par cet équipement.

Au centre des discussions, qui se sont révélées souvent houleuses, le site retenu pour l'installation de cette antenne-relais destinée à parfaire la couverture de la commune et de ses environs.

Du côté du collectif, pas question que l'équipement soit installé si proche des vestiges de la chapelle romane San Larenzu Vecchiu et du site archéologique qui lui est directement lié, ayant d'ailleurs fait l'objet d'un diagnostic en 2013.

En préambule, Xavier Lacombe a retracé le cheminement du projet, inscrit sur les tablettes des opérations communales depuis 2018. "Nous n'avons pas pris de décision à la légère, s'est-il défendu. Le conseil municipal, après plusieurs réunions, des visites sur site, des avis autorisés, notamment celui de la direction des affaires culturelles, a signé le permis de construire pour une antenne de téléphonie avec des



L'hostilité du collectif au projet d'installation d'une antenne sur le site de San Larenzu Vecchiu s'affiche dans la commune. / PHOTO P. L.

conditions d'intégration paysagère, d'impact visuel et de remise en état du site après travaux, notamment au niveau de la piste d'accès."

"Une cause juste"

Des explications qui n'ont pas vraiment satisfait les détracteurs du projet, qui ont pointé du doigt l'absence de concertation en amont et le manque de lisibilité et de publicité autour de cette réalisation. Selon eux, le caractère archéologique du site, mais aussi le fait qu'il s'agisse d'un lieu de mémoire et de culte, doit protéger San Larenzu Vecchiu de tout aménagement extérieur.

"Nous ne faisons pas de politique, nous défendons, à travers un mouvement citoyen, une cause juste, a sou-

ligné Jérôme Bisgambiglia, porte-parole du collectif. Nous ne sommes pas contre l'antenne elle-même, mais elle ne sera pas installée à cet endroit. Vous avez porté ce projet en catimini", a-t-il accusé le maire de Peri.

Pas question pour l'exécutif municipal, qui assure faire de la défense du patrimoine dans son ensemble une priorité, de laisser dire. Si le projet se fait, c'est que tous les clignotants sont au vert, ont argué Xavier Lacombe et l'opérateur téléphonique: "Tout a été effectué dans les règles et sans rien cacher du projet, que chacun peut d'ailleurs consulter en mairie." Enfin, la fameuse antenne serait montée hors du périmètre archéologique proprement dit. Après trois heures d'échanges au cours des-

quels les attaques contre la gestion municipale dans son ensemble ont obligé Xavier Lacombe à diverses mises au point, les esprits ont fini par s'apaiser. Sans pour autant qu'un terrain d'entente soit trouvé.

Afin que les passions retombent, il a tout de même été précisé que la municipalité avait introduit une demande auprès de la direction régionale des affaires culturelles pour que de nouvelles prospections archéologiques soient conduites sur le site du chantier.

Nouvelles prospections

"Rien ne prouve l'intérêt archéologique du site, mais rien ne prouve le contraire, a observé Xavier Lacombe. Aussi, nous allons faire rapidement réaliser ces prospections par les services compétents et nous aviserons. Si elles prouvent un intérêt archéologique, le chantier sera définitivement arrêté. Si ce n'est pas le cas, l'antenne sera installée."

Proposition qui ne semble pas avoir vraiment rassuré les opposants à l'antenne, farouchement décidés à défendre "bec et ongles" le site de San Larenzu Vecchiu.

Le début d'un bras de fer entre municipalité et opposants à l'antenne qui pourrait peut-être durer jusqu'aux municipales prochaines...

PASCAL LUCIANI